

SÉANCE ORDINAIRE DU 6 JUIN 2011 À 19:30 HEURES :

À la séance ordinaire tenue le 6 juin 2011 à la salle municipale, sont présents les conseillers(ères) : Diane Talbot, André Tousignant, Stanley Boucher, Michèle Thériault, Kevin Mackey et Michel Choquette sous la présidence de la mairesse Mme Nathalie Bresse.

Daniel St-Onge, directeur général et secrétaire-trésorier est aussi présent.

Ouverture de la séance ordinaire à 19:30 heures.

2011-06-114 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :

- 1. Ouverture**
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**
- 3. Adoption du procès-verbal:**
 - 3.1 Séance ordinaire du 2 mai 2011
- 4. 1^{ère} période de questions**
- 5. Ouverture, étude et/ou acceptation des soumissions**
 - 5.1 Appel d'offres pour la surveillance des travaux
- 6. Information au conseil et correspondance**

Dépôt la liste de correspondance au 31 mai 2011
- 7. Rapports des comités**
 - 7.1 Finances – Subventions :
 - 7.1.1 Adoption des comptes à payer
 - 7.2 Autres comités :
 - 7.2.1 Rapport des membres du conseil de leur comité respectif.
- 8. Affaires nouvelles**
 - 8.1 Résolutions à adopter :
 - 8.1.1 Service ambulancier zone 504, secteur East Angus
 - 8.1.2 Dépôt et acceptation des états financiers
 - 8.1.3 Commandite – Club de soccer les Dribbleurs du HSF
 - 8.1.4 Prolongation des heures de travail de Stéphane Roy
 - 8.1.5 Achat d'une thermopompe pour la bibliothèque et le bureau de poste
 - 8.1.6 Renouvellement à la COGESAF
 - 8.1.7 Renouvellement au Conseil Sport Loisir de l'Estrie
 - 8.1.8 Paiement de la contribution annuelle au journal communautaire
 - 8.1.9 Félicitations à l'entreprise Tardif Diésel.
 - 8.1.10 Procédure légale – arbres dangereux
 - 8.1.11 Changement de nom de la route 112
 - 8.1.12 Règlement d'emprunt numéro 2011-001, Régie intermunicipale d'incendie de la région d'East Angus
 - 8.1.13 Achat d'un compacteur pilon « Jumping Jack »
- 9. Adoption des règlements**

Règlement d'emprunt no. 542 – réfection des chemins (subvention taxe d'accise)
- 10. Avis de motion à donner**
 - 10.1 Règlement no. 543, modifiant le règlement no.519
 - 10.2 Règlement no. 544, modifiant le règlement no.471
- 11. Varia affaire nouvelle**

Aucune

12. 2^e période de questions

13. Levée de la séance ordinaire

14. Prochaine séance ordinaire : Le lundi 4 juillet 2011 à 19 h 30

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Kevin Mackey, **APPUYÉ PAR** la conseillère Michèle Thériault **ET RÉSOLU QUE** le contenu de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 6 juin 2011 soit approuvé et adopté tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

3.

2011-06-115 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 2 MAI 2011 :**

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Diane Talbot, **APPUYÉ PAR** le conseiller André Tousignant **ET RÉSOLU QUE** le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 mai 2011 soit approuvé et adopté tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

1^{RE} PÉRIODE DE QUESTIONS (début 19 h 35)

Aucune.

5.1

2011-06-116 **APPEL D'OFFRES POUR LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE RÉFECTION DES CHEMINS ET DES ROUTES :**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité d'Ascot Corner a procédé à un appel d'offres pour la surveillance des travaux de réfection des chemins et routes;

CONSIDÉRANT QUE les soumissions devaient être déposées à l'Hôtel de Ville d'Ascot Corner, le lundi 30 mai 2011 à 15 h 00 et que l'ouverture et l'étude des soumissions s'est faite le jeudi 2 juin à 9 h 30 par le comité désigné à cette fin;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçu 3 soumissions pour le projet mentionné :

Labo S.M. inc.
Le Groupe Poly-Tech
Les Services EXP inc.

CONSIDÉRANT QUE selon l'analyse des soumissions en tenant compte des 5 critères d'évaluation, le comité de sélection fait la recommandation d'accorder le contrat à Labo SM Inc. pour un montant de 75,760.13 \$ taxes incluses.

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Stanley Boucher, **APPUYÉ PAR** le conseiller André Tousignant **ET RÉSOLU QUE** selon la recommandation du comité de sélection, la Municipalité d'Ascot Corner octroie le contrat au montant de 75,760.13 \$ taxes incluses à Labo SM inc. pour la surveillance des travaux de réfection des chemins et routes et que madame Nathalie Bresse, mairesse et monsieur Daniel St-Onge, directeur général soient autorisés à signer les documents nécessaires.

Poste budgétaire : 03-310-00-036

Madame Michèle Thériault se retire du vote pour apparence de conflit d'intérêts.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

6.

DÉPÔT DE LA LISTE DE LA CORRESPONDANCE :

Aucune liste déposée pour le mois de mai 2011.

7.1.1

2011-06-117 COMPTES À PAYER :

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Diane Talbot, **APPUYÉ PAR** le conseiller André Tousignant **ET RÉSOLU QUE** la liste des comptes à payer en date du **31 mai 2011** au montant de **241,823.77 \$** soit approuvée et que le directeur général et secrétaire-trésorier soit autorisé à procéder au paiement de ces comptes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

7.2

RAPPORTS DES COMITÉS

7.2.1

Madame la mairesse Nathalie Bresse :

- Donne l'information concernant le nouveau règlement de contrôle forestier;
- Il y a un nouveau comité pour la gestion du schéma de couverture de risque en incendie et elle en fait partie;
- A assisté à une journée d'information sur le nouveau programme d'économie d'eau potable;
- Déploie le peu d'intérêt que les gens manifestent lors d'évènements, ex : porte ouverte à l'OMH, soirée d'information pour les personnes âgées, etc.
- Félicite le directeur général pour l'obtention du titre de gestionnaire municipal agréé grade 1.

Madame Diane Talbot :

- Lors de la semaine en rose, la MRC a réussi une collecte de fonds de 10,000 \$;
- L'assemblée annuelle de la Chambre de commerce a eu lieu;
- Tardif Diesel et le Journal le Haut-Saint-François ont remporté différents prix;
- Donne un compte rendu concernant le Transport du bonheur.

Monsieur André Tousignant

- Internet haute vitesse, il y aura une réunion le 7 juin 2011 ;
- Projet Sentinelle est en fonction depuis le 1^{er} juin et il y a une rencontre prévue le 7 juin 2011 avec les sentinelles pour discuter de la prochaine saison.

Monsieur Stanley Boucher :

- Le Comité de la route 112 s'est réuni afin de choisir le nom de la route 112;
- Retour sur la Soirée des bénévoles et la journée porte ouverte de l'OMH;
- Dimanche le 29 mai il y a eu la remise des médailles d'honneur à deux citoyens monsieur Jean-Yves Pilot et monsieur Paul Lessard;
- Donne un compte rendu de la journée à Mégantic;
- MTQ, l'ouverture des soumissions le 21 juin et début des travaux prévus au mois d'août 2011.

Madame Michèle Thériault :

- Les travaux sont commencés depuis trois semaines – drainage et changer des ponceaux ;
- Donne les résultats du sondage fait par le journal communautaire;
- S'occupe de la politique familiale et des nouveaux arrivants et demande s'il y a des gens intéressés à s'impliquer sur ce comité.

Monsieur Kevin Mackey :

- La Corporation des loisirs est en préparatifs pour la fête de la St-Jean;
- Monsieur Bertrand Ash fait présentement son marchethon dans la municipalité pour amasser des fonds pour les loisirs.

Monsieur Michel Choquette :

- Retour sur la journée à Mégantic – présentation de la ville d'East Angus sur le programme d'économie d'eau potable;
- Donne de l'information au sujet de la Société de conservation des boisés de Johnville et des monts Stoke.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

8.1.1

2011-06-118 SERVICE AMBULANCIER ZONE 504 - SECTEUR EAST ANGUS :

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité d'Ascot Corner n'est pas en mesure d'évaluer la demande pour l'ajout d'un deuxième véhicule ambulancier pour la zone 504;

CONSIDÉRANT QUE nous aimerions avoir les statistiques des temps réponses pour les appels d'urgence en provenance d'Ascot Corner.

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller André Tousignant, **APPUYÉ PAR** le conseillère Michèle Thériault **ET RÉSOLU** que la Municipalité d'Ascot Corner demande au Centre de coordination de la santé et à l'agence de santé, les statistiques 2010-2011 pour les temps réponses des appels d'urgence et le pourcentage des appels qui ne sont pas répondus selon les objectifs ministériels.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

8.1.2

2011-06-119 DÉPÔT ET ACCEPTATION DES ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2010 – OMH D'ASCOT CORNER :

CONSIDÉRANT QUE les états financiers de l'OMH d'Ascot Corner pour la période se terminant le 31 décembre 2010 ont été déposés;

CONSIDÉRANT QUE le déficit annuel est de 47,202 \$ dont la contribution de la municipalité devrait être de 4,720.00 \$;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a fait un versement pour l'année 2010 selon les prévisions budgétaires au montant de 7,444.00 \$.

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Stanley Boucher, **APPUYÉ PAR** la conseillère Diane Talbot **ET RÉSOLU QUE** la Municipalité d'Ascot Corner accepte les états financiers pour l'année 2010 de l'OMH d'Ascot Corner tels que déposés par la Société d'habitation du Québec et ajuste la contribution de l'année 2010 au montant de 4,720.00 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

8.1.3
2011-06-120 **COMMANDITE – CLUB DE SOCCER LES DRIBBLEURS DU HAUT-SAINST-FRANÇOIS :**

CONSIDÉRANT QUE nous avons reçu une demande de commandite du Club de soccer les Dribbleurs du Haut-Saint-François pour la saison 2011;

CONSIDÉRANT QU' il existe plusieurs plans de commandite entre 50 \$ et 1,000 \$.

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Kevin Mackey, **APPUYÉ PAR** le conseiller André Tousignant **ET RÉSOLU** que la Municipalité accepte de verser la somme de 100 \$ pour une commandite au Club de soccer les Dribbleurs du Haut-Saint-François pour la saison 2011.

Poste budgétaire : 02-190-02-999

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

8.1.4
2011-06-121 **PROLONGATION DES HEURES DE TRAVAIL DU TECHNICIEN EN URBANISME STÉPHANE ROY :**

CONSIDÉRANT QUE lors de la préparation du budget nous avons prévu embaucher deux étudiants pour la saison estivale;

CONSIDÉRANT QUE nous avons un besoin pour faire le relevé des ponceaux, de l'arpentage et différents travaux techniques;

CONSIDÉRANT QU' il serait plus avantageux de donner 20 heures par semaine pendant 14 semaines à monsieur Stéphane Roy notre technicien en urbanisme pour faire ces relevés que de procéder à l'embauche d'un étudiant;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Stanley Boucher, **APPUYÉ PAR** le conseiller André Tousignant **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner accepte d'augmenter les heures de Stéphane Roy de 20 heures par semaine pendant 14 semaines afin d'exécuter les travaux de relevés de ponceaux, d'arpentage et différents autres travaux techniques.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

8.1.5
2011-06-122 **ACHAT D'UNE THERMOPOMPE POUR LA BIBLIOTHÈQUE ET LE BUREAU DE POSTE :**

CONSIDÉRANT QUE nous avons terminé les travaux de rénovation au Centre multifonctionnel et qu'il est important de procéder à l'installation d'une thermopompe pour climatiser ou chauffer la bibliothèque municipale et le bureau de poste;

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Diane Talbot, **APPUYÉ PAR** le conseiller André Tousignant **ET RÉSOLU QUE** la Municipalité d'Ascot Corner accepte de procéder à l'installation d'une thermopompe pour climatiser ou chauffer la bibliothèque municipale et le bureau de poste et que l'achat soit faite chez Huppé Réfrigération au montant de 6,800 \$ plus taxes pour la bibliothèque et de 2,700 \$ plus taxes pour le bureau de poste.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

8.1.6

2011-06-123 RENOUELEMENT À LA COGESAF :

CONSIDÉRANT QUE nous avons procédé au renouvellement de l'adhésion au Conseil de gouvernance de l'eau des bassins versants de la rivière Saint-François (COGESAF) pour l'année 2011-2012 et qu'il faut nommer un représentant de la municipalité au conseil de gouvernance;

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Michèle Thériault, **APPUYÉ PAR** le conseiller Kevin Mackey **ET RÉSOLU QUE** la Municipalité d'Ascot Corner accepte que monsieur Stanley Boucher soit le représentant de la municipalité au conseil de gouvernance de la COGESAF pour l'année 2011-2012.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

8.1.7

2011-06-124 RENOUELEMENT AU CONSEIL SPORT LOISIR DE L'ESTRIE :

CONSIDÉRANT QUE nous avons procédé au renouvellement de l'adhésion au Conseil Sport Loisir de l'Estrie pour l'année 2011-2012 et qu'il faut nommer deux représentants de la municipalité pour participer aux activités corporatives du CSLE et y exercer son droit de parole et de vote;

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Diane Talbot, **APPUYÉ PAR** le conseiller Stanley Boucher **ET RÉSOLU QUE** la Municipalité d'Ascot Corner accepte de nommer monsieur Kevin Mackey et madame Ghislaine Grante comme étant les deux représentants de la municipalité pour participer aux activités corporatives du CSLE et y exercer son droit de parole et de vote;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

8.1.8

2011-06-125 PAIEMENT DE LA CONTRIBUTION ANNUELLE AU JOURNAL COMMUNAUTAIRE :

CONSIDÉRANT QUE lors de la préparation budgétaire nous avons accepté une contribution annuelle de 3,500 \$ au journal communautaire pour l'année 2011;

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Michèle Thériault, **APPUYÉ PAR** le conseiller Michel Choquette **ET RÉSOLU QUE** la Municipalité d'Ascot Corner accepte de verser la contribution annuelle au montant de 3,500 \$ au journal communautaire pour l'année 2011.

Poste budgétaire : 02-190-00-345

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

8.1.9

2011-06-126 FÉLICITATIONS À L'ENTREPRISE TARDIF DIÉSEL :

CONSIDÉRANT QUE la famille Tardif, propriétaire de l'entreprise qui porte son nom, est montée sur scène à trois reprises lors de la soirée gala de la Chambre de commerce de Fleurimont, Gaston Tardif, son épouse Gaétane Plamondon et leurs deux enfants Jean-Marc et Gabriel Tardif, également actionnaires ainsi qu'un cinquième actionnaire qui s'est ajouté

cette année monsieur Patrick Roy ont en effet remporté le trophée pour l'entreprise de l'année, le prix pour les entreprises de plus de 21 employés et le prix Desjardins à la responsabilité sociale.

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Michel Choquette, **APPUYÉ PAR** la conseillère Diane Talbot **ET RÉSOLU QUE** les membres du conseil de la municipalité d'Ascot Corner félicitent tous les membres de Tardif Diésel soient Gaston Tardif, son épouse Gaétane Plamondon et leurs deux enfants Jean-Marc et Gabriel Tardif, également actionnaires ainsi que monsieur Patrick Roy, pour leurs nominations et le succès de leur entreprise et désirent les remercier pour leur implication dans la MRC du Haut-Saint-François et pour leur investissement dans la municipalité d'Ascot Corner.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

8.1.10

2011-06-127 PROCÉDURES LÉGALES – ARBRES DANGEREUX :

CONSIDÉRANT QUE le 10 mai 2011 nous avons envoyé une demande écrite à un citoyen afin de couper trois arbres qui sont dangereux et que celui-ci avait dix jours pour s'exécuter sinon nous devrions prendre les procédures légales nécessaires;

CONSIDÉRANT QUE ce citoyen n'a donné aucune réponse à notre lettre et que le délai de dix jours est écoulé;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller André Tousignant, **APPUYÉ PAR** le conseiller Michel Choquette **ET RÉSOLU QUE** la Municipalité d'Ascot Corner prenne les procédures légales nécessaires pour que les trois arbres soient coupés selon la recommandation des ingénieurs forestiers.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

8.1.11

2011-06-128 CHANGEMENT DE NOM DE LA ROUTE 112 :

CONSIDÉRANT QUE le conseil de la municipalité avait demandé au Comité de la route 112 de procéder à l'étude pour donner un nom au tronçon de la route 112 qui est dans les limites de la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE le Comité de la route 112 a demandé aux citoyens de faire des suggestions et que celui-ci a étudié les suggestions selon certains critères;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Stanley Boucher, **APPUYÉ PAR** la conseillère Diane Talbot **ET RÉSOLU QUE** les membres du conseil de la municipalité d'Ascot Corner accepte de modifier le nom pour le tronçon de la route 112 qui est dans la municipalité pour l'appellation « Boulevard des quatre Cantons ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

8.1.12

2011-06-129 RÈGLEMENT D'EMPRUNT NUMÉRO 2011-001 – RÉGIE INTERMUNICIPALE D'INCENDIE DE LA RÉGION D'EAST ANGUS :

CONSIDÉRANT QUE lors de la séance extraordinaire du 10 mai 2011, la Régie intermunicipale d'incendie de la région d'East Angus a adopté un règlement numéro 2011-001 pour décréter une dépense de 279,000 \$ et un emprunt de 172,760 \$ pour l'achat d'un camion pompe-citerne;

CONSIDÉRANT QU' une partie de la contribution financière de la Municipalité d'Ascot Corner servira au remboursement de l'emprunt de 172,760 \$ sur 10 ans;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller André Tousignant, **APPUYÉ PAR** le conseiller Kevin Mackey **ET RÉSOLU QUE** la Municipalité d'Ascot Corner accepte le règlement d'emprunt numéro 2011-001 de la Régie intermunicipale d'incendie de la région d'East Angus pour décréter une dépense de 279,000 \$ et un emprunt de 172,760 \$ sur une période de dix ans pour l'achat d'un camion pompe-citerne.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

8.1.13

2011-06-130 ACHAT D'UN COMPACTEUR PILON "JUMPING JACK" :

CONSIDÉRANT QUE lors des travaux de voirie, ponceau, regard, etc. il est très utile d'utiliser un compacteur pilon pour s'assurer que le compactage du sol soit adéquat;

CONSIDÉRANT QUE nous avons demandé des prix à deux fournisseurs :

Location Fleurimont inc. 2982.60 \$ plus taxes

Location Hewitt inc. 3750.00 \$ plus taxes

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Stanley Boucher, **APPUYÉ PAR** le conseiller André Tousignant **ET RÉSOLU QUE** la Municipalité d'Ascot Corner achète un compacteur pilon « Jumping Jack » de marque Weber, modèle SVR 620 » au montant de 2982.60 \$ plus taxes à Location Fleurimont inc.

Poste budgétaire : 02-320-00-643

Madame Michèle Thériault se retire du vote pour apparence de d'intérêts.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

9.

**2011-06-131 PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ LE HAUT SAINT-FRANÇOIS
MUNICIPALITÉ D'ASCOT CORNER**

**RÈGLEMENT NUMÉRO 542
RÈGLEMENT D'EMPRUNT DE 612,000 \$
POUR LA RÉFECTION DES CHEMINS ET
ROUTES**

Règlement numéro 542 décrétant une dépense de 1,159,590 \$ taxes nettes et un emprunt de 612,000 \$ pour la réfection des chemins et routes;

CONSIDÉRANT QUE l'avis de motion du présent règlement a été dûment donné lors de la séance du conseil tenue le 2 mai 2011;

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Diane Talbot, **APPUYÉ PAR** le conseiller André Tousignant **ET RÉSOLU QUE** le Conseil municipal d'Ascot Corner adopte le règlement d'emprunt no. 542 au montant de 612,000 \$ pour la réfection des chemins et routes.

Le conseil décrète ce qui suit :

ARTICLE 1

Le Conseil est autorisé à exécuter les travaux de réfection du pavage des chemins et routes selon les plans et devis préparés par Lauréat Thériault ingénieur, architecte, portant le numéro 4055-11-01, en date du 7 mars 2011, et le contrat qui a été octroyé à l'entreprise Talon Sebeq inc. au montant de 1,159, 590 \$ taxes nettes;

ARTICLE 2

Le Conseil est autorisé à dépenser une somme de 1,159,590 \$ aux fins du présent règlement.

ARTICLE 3

Aux fins d'acquitter les dépenses prévues par le présent règlement, le Conseil est autorisé à emprunter une somme de 612,000 \$ sur une période de 2 ans.

ARTICLE 4

Pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles, la partie de l'emprunt au montant de 417,000 \$, qui représente la subvention de la taxe d'accise 2010-2013 et pour l'autre partie de l'emprunt la somme de 195,000 \$ sera remboursée par la taxe foncière spéciale de 0.05 \$ / 100 \$ d'évaluation.

ARTICLE 5

S'il advient que le montant d'une affectation autorisée par le présent règlement est plus élevé que le montant effectivement dépensé en rapport avec cette affectation, le Conseil est autorisé à faire emploi de cet excédent pour payer toute autre dépense décrétée par le présent règlement et pour laquelle l'affectation s'avérerait insuffisante.

ARTICLE 6

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la *Loi*.
Adopté.

DANIEL ST-ONGE
DIR. GÉN. ET SECR.-TRÉS.

NATHALIE BRESSE, MAIRESSE

10.1

AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT NO. 543 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NO. 519 CONCERNANT LA RÉMUNÉRATION ET L'ALLOCATION DE DÉPENSES DES MEMBRES DU CONSEIL.

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller Kevin Mackey à la séance ordinaire tenante que le conseil municipal adoptera un règlement sur la modification du règlement no. 519 concernant la rémunération et l'allocation de dépenses des membres du conseil.

Selon l'article no. 445 du code municipal, il y aura dispense de lecture lors de l'adoption du règlement.

10.2

AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT NO. 544 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NO. 471 ARTICLE 5.6 ET ARTICLE 5.19

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller André Tousignant qu'à une session subséquente le conseil municipal adoptera le règlement no. **544** modifiant le règlement no. 471 article 5.6 et article 5.19

Selon l'article no. 445 du code municipal, il y aura dispense de lecture lors de l'adoption du règlement.

12.

2^{ième} PÉRIODE DE QUESTIONS (début 20 h 45)

Madame Bilodeau:

- Concernant des informations sur le programme d'économie d'eau potable;
- Concernant le bénéfice pour la municipalité et le projet des monts Stoke.

Monsieur Yvon Bilodeau:

- Lorsque la Municipalité demande à des citoyens de couper des arbres, est-ce que les frais sont payables par le citoyen ou par la municipalité;
- Concernant des explications sur la procédure des appels d'offres.

Monsieur Fabien Morin: Concernant les avis de conformité et le périmètre urbain.

Madame Sarah Perrien: Concernant les travaux sur le chemin Biron.

Madame Pierrette Hardy: Concernant le point sur les ambulances.

FIN DE LA 2^{ième} PÉRIODE DE QUESTIONS À 21 H 29

13.

2011-06-132 LEVÉE DE LA SÉANCE :

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Kevin Mackey **QUE** la séance ordinaire soit levée à 21 h 30.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

Prochaine séance ordinaire : Le lundi 4 juillet 2011 à 19 h 30.

DANIEL ST-ONGE
DIR. GÉN. ET SECR.-TRÉS.

NATHALIE BRESSE, MAIRESSE